



Administration communale  
de Reckange-sur-Mess

**AVIS AU PUBLIC**  
**Projets de plan d'action de lutte contre le bruit**  
**Enquête Publique**

Conformément aux dispositions de l'article 2 de la loi modifiée du 21 juin 1976 relative à la lutte contre le bruit et déterminant la procédure et les modalités de l'enquête publique, il est porté à la connaissance du public que les projets des plans d'action contre le bruit peuvent être consultés en la maison communale à partir du 13 juin 2025 jusqu'au 11 août 2025 inclus où le public peut en prendre connaissance pendant les heures normales d'ouverture des bureaux.

Les observations des intéressés concernant les projets des plans d'action contre le bruit devront être présentées par écrit au collège des bourgmestre et échevins dans le délai précité à compter de la publication du dépôt à la maison communale. Le collège en donne connaissance au conseil communal pour avis.

Une réunion d'information se tiendra à la date suivante:

- le 30 juin 2025 de 17h30 à 19h30 au Centre Culturel de Merl (Home St. Gengoul, 26, rue St. Hubert, L-1744 Luxembourg)

Les liens vers les informations concernant les projets de plans d'actions seront publiés sur [www.emwelt.lu](http://www.emwelt.lu)

Reckange-sur-Mess, le 13 juin 2025.

Pour le collège des bourgmestre et échevins

  
Carlo MULLER  
bourgmestre



  
Savas KOROGLANOGLU  
secrétaire communal

**1-2025-009**  
**13.06.2025 – 11.08.2025**

[www.reckange.lu](http://www.reckange.lu)